

Projet LIENS

Soutien au développement de liens
entre les arrondissements et les organismes
du milieu associatif des personnes handicapées

RAPPORT FINAL, An 3

(sans les annexes)

Montréal

30 janvier 2006

Contenu

Remerciements	p. 2
Introduction	p. 3
Réalisations	p. 3
Bilans prometteurs	p. 4
- Transformations dans le milieu associatif	p. 4
- Vers une ville universellement accessible	p. 5
Recommandations globales	p. 6
Ce que les groupes à la base recommandent	p. 7
- Sur les rencontres collectives d'information	p. 7
- Sur les activités de formation et d'éducation populaire	p. 7
Conclusion générale	p. 8
Annexes	p. 9

Remerciements

La réalisation du Projet LIENS, An 3 a été rendue possible grâce à l'engagement de :

Mathieu Noël, directeur par intérim
Regroupement des organismes de promotion
du Montréal métropolitain (ROPMM)

Thérèse Colin, coordonnatrice
Comité régional des associations pour
la déficience intellectuelle (CRADI)

Monique Lefebvre, directrice générale
AlterGo, Association régionale pour le loisir
des personnes handicapées de l'île de Montréal.

Leur détermination à poursuivre les objectifs qui visent à soutenir le développement des liens entre les organismes et les instances municipales a entraîné le franc succès du Projet LIENS.

Nous remercions la Ville de Montréal pour le soutien financier accordé, qui a permis de concrétiser, pour les quatre années à venir, le plan stratégique de développement du projet; il a aussi rendu possibles la réalisation de toutes les activités du Projet LIENS et la production des documents en provenant.

Nous disons merci également aux nombreuses personnes ressources qui nous ont accompagnés à différents moments de la démarche.

Parmi elles, nous tenons à saluer chaleureusement Marie Turcotte, Lyse Chartrand, Linda Roy, Serge Lamontagne et André Fortin.

Surtout, un grand merci à celles et à ceux qui ont participé, qui ont exprimé leurs points de vue et qui ont porté un regard critique sur les enjeux de l'heure, à toutes les étapes du projet. Nous apprécions leur générosité et leur ouverture.

La rédactrice,

Sylvie Gravel

Le *Rapport final, An 3 – projet LIENS* est disponible, sur demande, aux bureaux de ces organismes :

ROPMM

4590, rue d'Orléans, bureau 102,
Montréal (Québec) H1X 2K4
tél. : (514) 255-4888
télé. : (514) 255-8887
ropmm@ropmm.com

CRADI

4590, rue d'Orléans, bureau 103,
Montréal (Québec) H1X 2K4
tél. : (514) 255-8111
télé. : (514) 255-3444
cradi@cradi.com

AlterGo

525, rue Dominion, bureau
Montréal (Québec) H3J 2B4
tél. : (514) 933-2739
télé. : (514) 255-9384
info@altergo.net
www.altergo.net

NOTE : La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes et est utilisée pour faciliter la lecture du document.

Introduction

Les stratégies et les actions du Projet LIENS, An3 soutiennent le développement des liens entre les arrondissements et les organismes du milieu associatif des personnes handicapées de la région de Montréal. Ce projet plonge ses racines dans la volonté de rééquilibrer les pouvoirs au profit de l'ensemble des citoyens, y compris les personnes handicapées.

Cinq objectifs récurrents, commentés et bonifiés lors des évaluations effectuées par les participants au cours des rencontres collectives d'information et des activités de formation réalisées depuis deux ans, ont guidé et guident encore le Projet LIENS :

- Mieux connaître les rouages administratifs et politiques municipaux.
- Augmenter les capacités individuelles et collectives à pouvoir influencer les représentants municipaux.
- Élargir le réseautage et la concertation du milieu associatif des personnes handicapées.
- Développer des stratégies pour susciter le sentiment de responsabilité citoyenne et le désir d'une prise en charge de la collectivité.
- Bâtir des outils diversifiés facilitant la participation citoyenne.

L'essentiel des recommandations globales pour la continuation des travaux est présenté en page 6.

Les recommandations respectives qui résultent de chaque type d'activité suivent les recommandations globales.

Réalisations

La préparation du plan stratégique de développement 2006-2009, ajusté au rythme du calendrier municipal, à structurer l'ensemble de nos actions.

Le cheminement critique des travaux et le respect de l'échéancier ont mené à des engagements réussis.

La rencontre collective d'information du 1^{er} novembre 2005 a permis à 39 personnes de prendre connaissance, dans le détail, des avancées et des suites du Projet LIENS sur les réalisations en accessibilité universelle. C'est à cette rencontre que le *Plan simplifié de développement* stratégique (joint en annexe) mis de l'avant par le milieu associatif des personnes handicapées a été adopté.

La rencontre collective de formation du 1^{er} décembre 2005 *Osez prendre la parole !* dont les objectifs découlent directement des recommandations de l'année précédente, a regroupé 52 personnes. La journée s'est avérée un franc succès et nous a livré de précieuses indications pour la poursuite des activités de formation.

Le Projet LIENS, An 3 s'achève avec un bagage enrichi de rapprochements entre les organismes. Il entretient la compréhension commune croissante face à l'ampleur et à la diversité des défis à relever pour se donner le pouvoir d'intervenir en arrondissement.

Grâce à un solide travail d'équipe et de concertation, c'est avec enthousiasme que nous avançons vers d'autres réalisations à concrétiser.

Bilans prometteurs

Les transformations du milieu associatif et l'accessibilité

universelle (tiré de la présentation de Thérèse Colin, Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI))

Notre objectif

La transformation de notre quotidien pour vivre de meilleures conditions de vie.

Les résultats

- 1. Nous avons renforcé la concertation du milieu associatif** des personnes handicapées au moyen d'une délégation de six personnes représentatives du milieu associatif.
- 2. Nous avons peaufiné notre discours**, notamment sur l'accessibilité universelle.
- 3. Nous sommes devenus plus habiles à organiser nos stratégies**, à distinguer les niveaux politique et administratif, à savoir quand utiliser l'un ou l'autre, à savoir les faire se relayer.
- 4. Nous avons établi un réseau de personnes clés à la Ville** et, tranquillement, nous tissons une toile à l'intérieur de son organigramme :
 - ✓ Au niveau des services administratifs, la responsable de notre dossier s'est collé à nos objectifs et peut ainsi nous aider à les faire évoluer et à faire cheminer nos demandes ; elle permet d'ouvrir des portes.
 - ✓ Les personnes en position de décision pour faire cheminer nos dossiers à un niveau supérieur (les directions).
 - ✓ Les responsables des services dont celle du service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie directement situés sous la direction générale.
 - ✓ Des porteurs de dossiers dans diverses directions de la Ville.

5. Nous avons établi un réseau de contacts au niveau politique...

- Le Maire
- L'élu municipal en matière de développement social
- Des élus municipaux

... grâce au rôle important de notre déléguée de chantier, **Marie Turcotte**, qui se charge d'entrer en contact avec le politique. Notre déléguée se déplace aux séances de conseil et dans les lieux de représentation. Elle maîtrise le travail de coulisse. De plus, notre délégation a effectué des visites politiques et amélioré son savoir-faire.

6. Nous avons maintenant d'autres personnes qui parlent en notre nom.

Il y a maintenant beaucoup de gens de la ville qui ont entendu notre message. Quand ils sont convaincus, ce sont eux qui font avancer les dossiers. C'est un signe de notre réussite. Maintenant, nous sommes secondés. Quand d'autres parlent pour nous, ils peuvent vaincre des résistances à l'intérieur, intéresser le monde à notre cause, établir des réflexes.

7. Cela a atteint aussi d'autres milieux communautaires.

D'autres organismes ont entendu parler de notre lobbying, se mettent à penser à nous. Cela peut aussi leur être demandé par la Ville elle-même de rendre leurs initiatives accessibles (Exemples : TROVEP, GRT et travail en habitation)

8. Nous avons appris que nous ne pourrions jamais y arriver seul :

- ✓ Découvrir que si nous voulons qu'on pense à nous, il faut être là, sinon on nous oublie.
- ✓ Mais il faut être partout et ça prend du temps
- ✓ Cela se décuple depuis qu'une partie des décisions sont décentralisées en arrondissement.
- ✓ D'où notre idée d'avoir des émissaires en arrondissement.

9. Nous avons appris que la démocratie participative est la clé du succès

- ✓ S'associer à un projet offre plus de chances d'obtenir le résultat qui nous sera utile.
- ✓ Et la Ville a davantage l'assurance que ce qu'elle entreprend répond à nos besoins.
- ✓ C'est un processus plus long, mais plus satisfaisant et motivant pour continuer.

10. Nous avons augmenté notre expertise

- ✓ Nous sommes devenus plus habiles pour sensibiliser, pour former.
- ✓ Nous avons clarifié notre propos et avons réussi à faire de bonnes représentations.
- ✓ Nous avons travaillé la notion d'accessibilité universelle.
- ✓ Nous avons dû développer tout un domaine de connaissance sur l'adaptation, notamment sur la communication en déficience intellectuelle.
- ✓ Nous avons contribué à la construction de nouveaux outils.

11. Nous avons construit des partenariats que nous n'avions pas avant :

- ✓ Groupe Défi Apprentissage (GDA-Université de Montréal).
- ✓ Centres de réadaptation.
- ✓ De là un dynamisme de recherche : Montréal devient un des lieux qui accroît l'expertise en accessibilité universelle.

En bref

Nous avons mis des réseaux en synchronisation.
Le message sur l'accessibilité universelle s'établit.
Tout le monde s'en sent responsable.
Notre expertise se développe.
Nous avons la motivation à poursuivre.
Nous voulons vous « embarquer » dans notre voyage.

Vers une ville universellement accessible

(tiré de la présentation de Lyse Chartrand, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, Direction de la sécurité du revenu et du développement social)

1. Changements observés de l'intérieur du milieu municipal

- ✓ Engagement politique public : Sommet de Montréal
- ✓ Octroi / financement pour le démarrage
- ✓ Place du partenariat au plan régional : ROPMM, CRADI, AlterGo
- ✓ Sommes obtenues :
 - 4 Millions \$: immeubles (4ans)
 - 600 000 \$: accompagnement en loisir (2 ans)
 - 620 000 \$: divers projets du Sommet (3 ans)

2. Principaux leviers

- ✓ Formation / Sensibilisation organisée par le milieu associatif.
- ✓ Projets concrets avec des résultats mesurables et quantifiables.
- ✓ Partenariat administratif pour la prise en charge des projets.

3. Type de partenariat

- ✓ Définition collective : des cibles, des moyens, des sommes d'argent attribuées.
- ✓ Travail conjoint pour tous les projets pris en charge par le milieu associatif.
- ✓ Partage essentiel des rôles : administratif versus administratif/associatif versus politique (ex. Anjou : évaluation des bureaux d'arrondissements).

4. Pré-requis pour vivre ensemble des succès

- ✓ Détermination et confiance
- ✓ Construction / Confrontation / Consensus
- ✓ Respect mutuel
- ✓ Ouverture et flexibilité à la différence

Recommandations globales

Pour en arriver à de meilleures conditions de vie des personnes handicapées, leur milieu associatif doit poursuivre le soutien au développement de liens avec les représentants des arrondissements et de la Ville.

Les recommandations globales réitèrent le bien-fondé de la collaboration de la Ville au Projet LIENS, animée par la volonté de :

1. Mieux connaître et mieux comprendre les réalités respectives des organismes associatifs et des instances municipales.
2. Enrichir la réponse municipale adaptée aux besoins des personnes handicapées, afin de faciliter leur inclusion.
3. Se concerter sur les objectifs à poursuivre pour encourager la participation active des personnes handicapées à la vie citoyenne.

Conditions qui influencent les pratiques démocratiques

Il est également recommandé que les organisateurs du Projet LIENS continuent d'instaurer des conditions qui inspirent et stimulent les pratiques démocratiques, en tenant compte :

Des facteurs qui facilitent le Projet LIENS

- Planification commune
- Flexibilité et soutien organisationnels
- Travail d'équipe et d'entraide
- Consultation et circulation de l'information
- Partage des responsabilités
- Action concertée et structurante

De ce qu'il faut améliorer

- Clarification des responsabilités et des tâches
- Utilisation stratégique des ressources du milieu
- Évaluation des processus de concertation
- Ajustement à la diversité des structures organisationnelles (prise de décision, échéanciers, soutien logistique).

Prendre le temps d'écouter... et d'innover

Développer des liens impose que chacun livre et communique à l'autre le sens qu'il donne aux liens.

Prendre le temps d'écouter les commentaires et les critiques des personnes ayant participé aux activités permet de se coller à leurs perceptions :

« J'ai beaucoup appris et je vais changer ma façon de faire sur beaucoup de points »

« Il faut organiser d'autres formations sur la prise de parole »

« Avant de poursuivre notre démarche, que chaque organisme fasse une démarche concrète avec son arrondissement pour ensuite se rencontrer et partager nos expériences [...] »

« La journée entière de formation, ça nous ramène les pieds sur terre ! »

« Dans le cadre des formations, il faut entretenir les relations avec des représentants municipaux d'arrondissements et les convier à nouveau »

Le détail des recommandations exprimées par les participants est présenté en page 7.

Ce que recommandent les groupes à la base

Que les rencontres d'information et de réflexion servent à :

1. Approfondir nos connaissances sur les structures administratives et politiques de l'arrondissement et du conseil d'agglomération, afin de saisir le qui fait quoi, comment.
2. Examiner comment rendre efficaces et fonctionnels les liens des organismes dont les membres proviennent non seulement de leur arrondissement mais de toute l'île de Montréal.
3. Mobiliser de « nouveaux visages » pour vitaliser le noyau dur des représentants habituels et vitaliser la relève.
4. Rencontrer davantage les personnes ressources clés pour sensibiliser encore plus l'importance de la consultation.
5. Réfléchir ensemble, pour agir mieux, face aux inquiétudes et aux résistances des groupes à la base concernant les processus de prises de décision collectives.

Que les activités de formation et d'éducation soient des occasions :

1. D'amorcer et d'implanter des mécanismes pour rendre disponibles des outils de communication accessibles, se prêtant à l'utilisation de médias substitués et rédigés dans un langage simplifié.
2. D'acquérir et d'approfondir des connaissances :
 - Sur différentes déficiences pour appuyer la réciprocité des échanges entre nous;
 - Sur le partenariat entre les arrondissements face aux enjeux collectifs portés par un organisme à mission régionale;
 - À l'aide de mises en situation, sur les liens et fonctionnements administratifs municipaux de la Ville et du Conseil d'agglomération.
 - Sur l'accessibilité universelle, ses principes et sa progression dans le contexte des services municipaux.

3. De permettre l'utilisation du potentiel unique et original que chaque personne porte en elle, à l'aide de mises en situation et de simulations qui abordent les obstacles et les difficultés à s'exprimer davantage; poursuivre dans la lancée actuelle des formations; préserver les liens avec les personnes ressources mises à contribution
4. De considérer la nécessité de s'accorder suffisamment de temps pour exercer et intégrer la prise de parole publique.

Que la participation démocratique active s'inspire de lignes de conduite basées sur :

1. La qualité et la réciprocité des communications interpersonnelles; la bienveillance et la patience face aux différences.
2. La stimulation et l'insistance à apprendre à mieux communiquer.
3. La volonté de se laisser du temps, de s'ajuster à des rythmes d'expression et d'apprentissage autres que nos propres rythmes.
4. Le discernement des priorités dans la réponse aux besoins, entre autres l'importance de la conciliation travail / famille.
5. La nécessité que l'éducation populaire soit soutenue et mise en pratique dans les activités du Projet LIENS.
6. L'ajustement aux échéances requises par le transport adapté et la production de documents adaptés et transcrits.
7. La lutte au paternalisme, aux décisions prises pour l'autre, à la déresponsabilisation : faciliter et défendre l'empowerment des personnes et celui collectif des groupes.
8. La circulation de l'information dans notre réseau pour le partage de priorités communes et le consensus sur l'accueil de la diversité des façons de faire aux enjeux municipaux.

Conclusion générale

Dans la foulée du slogan « Une ville à réussir au bénéfice des citoyens » proclamé par la Ville de Montréal, le Projet LIENS prend tout son sens. Les personnes responsables du Projet LIENS souhaitent vivement que la concertation et le rapprochement avec les représentants de la Ville s'enracinent et portent fruits pour les années à venir.

Pourquoi poursuivre ?

Parce que la pertinence des objectifs que partagent avec nous la Ville se maintient, c'est-à-dire :

1. Viser l'assurance de l'équité vis-à-vis tous les citoyens, notamment celle face aux personnes handicapées.
2. Influencer et stimuler les pratiques démocratiques municipales dans le respect de la spécificité des arrondissements, au bénéfice des citoyens.
3. Faciliter le développement de l'autonomie et de la capacité des personnes handicapées à pratiquer leurs droits et leurs responsabilités de citoyens.
4. S'allier d'autres partenaires dont l'engagement permet d'absorber les changements, ce qui contribue à la pérennité des liens à tisser.

Comment s'y prendre ?

Au moyen des réussites et des pistes de mobilisation résultant des travaux précédents, greffer d'autres stratégies, parfaire les premières, pour que le partenariat avec la Ville de Montréal contribue à :

1. Motiver, chez chacun, la défense du droit à l'accessibilité universelle à l'aide d'outils de sensibilisation, d'information et de formation accessibles.
2. Élargir le partenariat avec d'autres groupes avec qui nous agissons ou voulons agir, en apprivoisant l'univers plus vaste des tables de concertation de quartier : portraits de tables, contacts intermédiaires, vision commune des enjeux spécifiques aux arrondissements et de ceux, plus larges, d'inter-arrondissements).

3. Poursuivre les priorités définies à partir du plan stratégique de développement 2006-2009 du milieu associatif des personnes handicapées
 - Produire le Plan annuel de communication 2006.
 - Développer des formations sur mesure portant sur la prise de parole, pour les personnes intéressées à devenir émissaires et celles qui s'en découvrent le potentiel.
 - Diversifier l'offre de formation sur les connaissances et pratiques en lien avec chaque type de déficience.
4. Grâce à la contribution de Centraide, d'une part, faciliter et outiller l'empowerment des personnes handicapées intéressées à devenir émissaires ou leaders éventuels du milieu associatif, au plan de :
 - Leurs pratiques démocratiques municipales (connaissances des rouages municipaux et pratiques de prise de parole);
 - Leurs façons de faire uniques mises en avant pour le consensus des points de vue à représenter auprès des tables de concertation de quartier et en arrondissement.
 - Leur «boîte à outils» élaborée avec le soutien du milieu associatif et de personnes ressources spécialisées.

... d'autre part, poser les premiers jalons pour que les émissaires éventuels se construisent un réseau de leaders « experts » en arrondissement.

... et de plus, évaluer l'ensemble des travaux du Projet LIENS portant spécifiquement sur le développement de l'empowerment des personnes handicapées dans le contexte de l'évolution des pratiques démocratiques avec les arrondissements et la Ville de Montréal.

Le fait est qu'une synergie s'installe grâce au soutien et au partenariat de la Ville de Montréal. Ce lien constitue, c'est une certitude, une pièce maîtresse qui renforce les alliances et stabilise la croissance du Projet LIENS.

Annexes

Rencontre collective d'information du 1^{er} novembre 2005

- Évaluation / Compilation 4 pages
- Plan simplifié de développement stratégique 2 pages
- Bilan 2003-2005 des projets en accessibilité universelle 3 pages
- Déroulement de la journée 1 page
- Liste des personnes présentes 2 pages

Rencontre collective de formation du 1^{er} décembre 2005

- Évaluation / Compilation 4 pages
- Texte de présentation de Linda Roy et Serge Lamontagne 14 pages
- Déroulement de la formation *Osez prendre la parole !* 1 page
- Liste des personnes présentes 3 pages
- Liste des personnes ressources pour les deux rencontres 2 pages
- Liste des documents de la table de documentation 2 pages

(38 pages)